

## Des poomse (katas) comme nouveauté

F-K.O.M

Libreville/Gabon

*Cette compétition domestique, qui regroupe plusieurs clubs et associations de Libreville et de l'arrière-pays, est programmée pour les 17 et 18 décembre prochains au gymnase du camp Bakara de Libreville. La pesée des athlètes se fera le vendredi 16.*



Photo : Kennedy ONDO MBA

Les officiels qui ont présidé la rencontre.



Photo : Kennedy ONDO MBA

Les présidents de clubs

LES préparatifs de la 9e édition du Challenge Me Park étaient au centre des débats de la réunion tenue vendredi dernier à l'Université Omar Bongo (UOB) de Libreville, au club Nzimba-taekwondo. Me Fulbert Ollomo Edzang (6e dan WTF), initiateur de ladite compétition, a présidé les travaux de cette rencontre aux côtés du président de la ligue de taekwondo de l'Estuaire, Me Délamard Demezogo Aba, et du directeur technique provincial, Rick Dany Nguéma Ndong. Les présidents des clubs et associa-

tions de l'Estuaire et certains responsables des clubs de l'arrière-pays ont pris part à cette réunion, au cours de laquelle les échanges ont été parfois vifs. Délamard Ndemezogo Aba et la direction technique provinciale ont fixé les modalités de participation : « Seules les associations et clubs affiliés à la ligue de l'Estuaire prendront part à cette compétition cette année. Nous devons respecter les textes pour ne plus fonctionner dans l'anarchie. Le Challenge Me Park est

une compétition supervisée par la ligue de l'Estuaire. Elle ne peut pas se tenir sans l'accord de celle-ci », a indiqué M. Ndemezogo Aba. Des conditions pourtant logiques pour certains, mais qui n'ont pas forcément convaincu tout le monde. Une situation ayant eu le don d'irriter le directeur technique provincial, qui s'est étonné de cette "méconnaissance des textes" régissant la pratique du taekwondo par certains. Pour lui, « ce sont les textes qui le disent et non les responsables de la ligue de l'Es-

tuaire que nous sommes. Ainsi, vous-avez jusqu'au 15 décembre prochain au plus tard pour vous mettre en règle », a exigé M. Nguéma Ndong. Par ailleurs, M. Ollomo Edzang a fait part de ce que cette année, le parrain du Challenge, Me Park Sang-Chul (9e dan WTF), affirmant : « il souhaite que l'on intègre les poomse (katas) durant la compétition. Il existe déjà les combats. Le maître veut revenir aux fondamentaux de la discipline. Pour uniformiser les poomse, un travail de fond

sera réalisé à tous les niveaux. Excepté peut-être l'arbitrage où il n'y pas trop de soucis ». Qu'à cela ne tienne, le comité d'organisation entend également organiser des stages d'arbitrage avant le début de l'épreuve, prévue pour les 17 et 18 décembre prochains. « Seuls les arbitres qui prendront part à ces stages seront retenus par la commission d'arbitrage. Nous voulons réduire au maximum les erreurs d'arbitrage. A la fin de ces formations, nous ne retiendrons que les meilleurs »,

ajoute Me Fulbert Ollomo, président de l'Association gabonaise de taekwondo et arts martiaux associés (Agatama), organisatrice de l'événement.

La deuxième particularité sera la non participation des sélections des différentes associations, comme auparavant. « Cette formule a suscité beaucoup de polémiques. Cette année, tous les clubs et associations seront sur le même pied d'égalité. Les associations présenteront des clubs. Il en sera de même pour celles de l'intérieur du pays. Les dirigeants qui afficheront des comportements ne cadrant pas avec l'esprit du Do (respect de l'esprit martial) seront sanctionnés. De même que des écarts de comportements généralement en rapport avec la contestation des décisions des arbitres. Cette année, pour qu'un point soit accordé à un combattant, celui-ci doit être validé au moins par trois juges arbitres », a conclu Me Fulbert Ollomo.